

# PASSE TON BAFA-BAFD !



[infojeunes-na.fr](http://infojeunes-na.fr)

# SOMMAIRE

<b>Le BAFA</b> - Une formation en 3 étapes	<b>p.3</b>
<b>Le BAFD</b> - Une formation en 4 étapes	<b>p.6</b>
<b>Les organismes de formation</b>	<b>p.9</b>
<b>Les aides financières</b>	<b>p.12</b>

## ZOOM SUR...

Trouver un job dans l'animation	<b>p.4</b>
Animateur-ice périscolaire	<b>p.5</b>
Un job dans l'animation avec le SNU	<b>p.7</b>
Contrat d'engagement éducatif	<b>p.8</b>



# LE BAFA, UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES

Le BAFA - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.rice - est un diplôme d'État qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescent·es en accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs, séjours de vacances...).

Le BAFA est aussi une étape utile et conseillée pour devenir animateur·ice professionnel·le ou s'orienter vers les métiers du travail social, de l'éducation ou de l'enseignement.

## CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

- Être âgé·e de 17 ans au premier jour du stage de formation générale. Il n'y a pas de limite d'âge pour vous inscrire.

- S'inscrire obligatoirement sur le site : [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd) ou via l'application mobile. Vous pouvez ainsi gérer l'ensemble de vos démarches et suivre en ligne l'évolution de votre cursus de formation BAFA.

- S'inscrire auprès de l'organisme de formation de votre choix. Vous avez la possibilité de changer d'organisme en cours de cursus.

## UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES : 2 THÉORIQUES, 1 PRATIQUE

Le cycle de formation doit être accompli dans un délai de 30 mois maximum à compter du 1<sup>er</sup> jour de la session de formation générale. Une demande de prorogation d'un an maximum peut être demandée auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) : <http://nouvelle-aquitaine.drjscs.gouv.fr/>

### 1. Session de formation générale

**Objectif** : l'acquisition des connaissances de base. La connaissance des enfants et des adolescent·es, organisation de la vie collective (vie de groupe, hygiène...),

sécurité, gestion, réglementation et responsabilité, notion de projets et activités (manuelles, d'expression, jeux...).

**Durée** : 8 jours en continu ou discontinu en 2 parties au plus sur une période d'un mois.

### 2. Stage pratique

Il doit être effectué dans les 18 mois qui suivent la fin de la formation générale, dans un accueil collectif de mineurs (séjour de vacances, accueil de loisirs ou accueil de scoutisme). C'est au stagiaire de trouver son stage, mais il peut être aidé par l'organisme de formation. Ce stage peut être rémunéré.

**Durée** : 14 jours minimum en continu ou discontinu en 2 parties au plus.

### 3. Session d'approfondissement ou de qualification

La **session d'approfondissement** permet, après avoir dressé un bilan des étapes précédentes, de bénéficier d'apports complémentaires. Elle peut être axée sur un thème ou une dominante : jeunes enfants, adolescent·es, activités de plein air, environnement, activités d'expression...

**Durée** : 6 jours minimum en continu ou discontinu en 2 parties au plus sur une période d'un mois.

La **session de qualification** permet d'acquérir une compétence technique et pédagogique dans un domaine spécialisé de l'animation (voile, canoë kayak, activités de loisirs motocyclistes, surveillant-e de baignade). Certaines sessions de qualification exigent des compétences préalables à l'inscription.

**Durée** : 8 jours minimum.

Attention ! Pour la qualification surveillant-e de baignade, un renouvellement est obligatoire tous les 5 ans lors d'un stage spécifique. Contactez le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de votre lieu de résidence <http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gov.fr/>

## DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Chaque étape est validée par une évaluation. A l'issue des 3 étapes de formation, le jury BAFA vous déclare reçu-e, ajourné-e ou refusé.e. Si vous êtes ajourné-e, vous avez 12 mois pour recommencer le stage qui n'a pas été validé. Les stagiaires reçus obtiennent un diplôme délivré par la Direction du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

BAFA et/ou BAFD apporteront de la valeur ajoutée à votre CV : capacité à gérer un groupe, à travailler en équipe, sens de la pédagogie, créativité, persévérance... et énergie à revendre ! Autant de qualités qui peuvent intéresser un-e recruteur-euse, même au-delà de l'animation.

## ZOOM SUR...

### TROUVER UN JOB DANS L'ANIMATION

#### Le réseau Info Jeunes

[www.cidj.com](http://www.cidj.com) : offres d'emploi, adresses des sites IJ dans toute la France

<http://jobs.pourlesjeunes.com> : offres d'emploi en Nouvelle-Aquitaine

#### Le réseau Profession Sport et Loisirs

<https://nouvelle-aquitaine.profession-sport-loisirs.fr>

#### Sites web spécialisés

[www.planetanim.fr](http://www.planetanim.fr)

[www.animjobs.com](http://www.animjobs.com)

[www.jobanim.com](http://www.jobanim.com)

[www.animnet.com](http://www.animnet.com)

### Pour des candidatures spontanées

#### Organisateurs de séjours

[www.123sejours.com](http://www.123sejours.com)

#### Organismes d'éducation populaire

[www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr) rubrique Annuaire

#### Mairies et accueils de loisirs

[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) rubrique Recherche d'un mode d'accueil

”

Je suis une jeune de 18 ans et je viens tout juste de finir ma formation générale de BAFA. Celle-ci s'est déroulée sur 8 jours sans internat à cause de la pandémie mais malgré cela, ça a quand même été une très bonne expérience. J'ai pu apprendre de nombreuses choses sur l'animation, j'ai approfondi mes connaissances que j'ai pu mettre en pratique. Car une des choses que j'ai le plus appréciée, c'est qu'on devait toujours être acteur de notre formation. On avait des jeux à préparer, des imaginaires, des costumes... Il fallait vraiment jouer le jeu et emporter les autres dans notre histoire. Il n'y avait aucune gêne car tout le monde était animateur puis joueur donc on apprenait grâce aux autres.

Je suis ressortie plus à l'aise de cette formation qui m'a permis de renforcer mes capacités à l'oral devant un public.

J'ai hâte de poursuivre ma formation, faire le stage pratique et être enfin avec des enfants. Tester en vrai ce que c'est d'être animateur. Et pour après, j'aimerais bien passer la qualification surveillant de baignade.

Iris, 18 ans



## ZOOM SUR...

### ANIMATEUR-ICE PERISCOLAIRE

Si vous êtes recruté-e comme animateur-ice périscolaire, vous êtes chargé-e de l'encadrement périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Vous accueillez et proposez des activités de loisirs, culturelles ou sportives auprès des 3-12 ans, avant et après l'école et pendant la pause de midi.

Vous travaillez le plus souvent de 15 à 20h / semaine, à proximité ou dans l'enceinte des établissements scolaires et en relation avec les parents et les enseignant-es.

Le BAFA est souvent demandé. Pour candidater, contactez votre mairie ou les chef-fes d'établissement.

# LE BAFD, UNE FORMATION EN 4 ÉTAPES

Après votre BAFA, si vous souhaitez devenir directeur-ice d'accueil collectif de mineurs, vous pouvez suivre la formation BAFD - Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur-ice.

## CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

- Être âgé-e de 21 ans au premier jour de la formation. Il n'y a pas de limite d'âge pour vous inscrire.

- Être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat équivalent ou obtenir une dérogation de la direction de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). Dans ces 2 derniers cas, vous devez justifier de 2 expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, dans les 2 ans précédant l'inscription.

- S'inscrire sur le site : [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd) ou via l'application mobile

- S'inscrire auprès de l'organisme de formation de votre choix.

## UNE FORMATION EN 4 ÉTAPES

Le cycle de formation doit être accompli dans un délai de 4 ans maximum à compter du 1<sup>er</sup> jour de la session de formation générale.

Une demande de prorogation d'un an maximum peut être demandée auprès de la DRAJES : <http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gouv.fr/>

La formation générale et les stages se déroulent en France.

### 1. Session de formation générale

Ce stage vise à acquérir des connaissances de base permettant d'exercer les fonctions de directeur-ice.

**Durée** : 9 jours consécutifs ou 10 jours en discontinu, interrompus au maximum 2 fois sur une période de 3 mois.

### 2. Stage pratique n°1

Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le premier stage pratique.

Stage dans des fonctions de directeur-ice ou d'adjoint-e de direction dans un accueil collectif de mineurs.

Attention ! vous devez être en situation de direction d'une équipe d'au moins 2 animateur-ices. Ce stage peut être rémunéré.

**Durée** : 14 jours minimum consécutifs ou répartis en 2 périodes.

### 3. Session de perfectionnement

Ce stage de perfectionnement permet de compléter sa formation et de confronter ses expériences.

**Durée** : 6 jours minimum en continu ou discontinu en 2 parties au plus, sur une période n'excédant pas un mois.

#### 4. Stage pratique n°2

Stage dans des fonctions de directeur-ice dans un accueil collectif de mineurs. Vous devez être en situation de direction d'une équipe d'au moins 2 animateur-ices. Ce stage est généralement rémunéré.

**Durée** : 14 jours minimum en 2 périodes maximum.

### DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Vous devez rédiger un bilan de votre formation dans un délai maximum d'un an à compter du dernier jour du 2<sup>ème</sup> stage pratique pour le passage en jury.

Le jury BAFD vous déclare reçu-e, ajourné-e ou refusé-e. Si vous êtes ajourné-e, vous avez 12 mois pour recommencer le stage ou la formation qui n'a pas été validé.

Les stagiaires reçus obtiennent un diplôme délivré par la direction de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).

Le titulaire du BAFD a une autorisation d'exercer des fonctions de directeur-ice pour une durée de cinq ans. Le renouvellement de l'autorisation d'exercer est accordé, sous certaines conditions, par le Directeur Régional.



### ZOOM SUR...

#### UN JOB DANS L'ANIMATION AVEC LE SNU !

Le Service National Universel s'adresse à tous-tes les jeunes âgés de 15 à 17 ans, et comporte trois étapes : un séjour de cohésion, une mission d'intérêt général, et un engagement volontaire facultatif.

Des animateur-ices BAFA sont recruté-es pour l'encadrement et l'animation des jeunes volontaires lors des séjours de cohésion.

**Plus d'infos** : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)  
**Offres SNU en Nouvelle-Aquitaine** en ligne sur [jobs.pourlesjeunes.com](http://jobs.pourlesjeunes.com)



”

Depuis mes 17 ans, l'occasion m'a été donnée d'avoir plusieurs expériences dans l'animation : animatrice en colonie de vacances, en périscolaire dans une école et aussi en tant que bénévole. Celles-ci m'ont appris beaucoup de choses, tant sur le métier d'animateur auprès d'enfants ou d'adolescents que sur moi. Ces expériences d'animation, mais aussi de direction, m'ont permis d'acquérir des techniques qui me sont utiles dans ma vie professionnelle. Elles m'ont été bénéfiques et m'ont aidé à vaincre ma timidité et à relativiser. Mais surtout, j'ai fait des rencontres incroyables et j'ai créé de belles amitiés.

M, 26 ans



## ZOOM SUR...

### CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF

Si vous participez à des fonctions d'animation, de manière occasionnelle, vous pouvez être amené-e à signer un contrat d'engagement éducatif (CEE).

Les animateur-ices et directeur-ices occasionnel-les doivent être diplômé-es. Sous Contrat d'Engagement Éducatif, ils et elles ne peuvent pas travailler plus de 80 jours sur une période de 12 mois consécutifs.

La rémunération par jour ne peut être inférieure à 2,20 fois le montant brut du SMIC horaire.

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23425](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23425)



# LES ORGANISMES DE FORMATION

## **AFOCAL**

28 rue de l'Aude  
31500 TOULOUSE  
05 62 71 80 32  
[www.afocal.fr](http://www.afocal.fr)

## **ARC EN CIEL**

66 rue de l'abbé de l'Épée  
La Ruche Bordeaux  
33000 BORDEAUX  
06 64 88 08 70  
[www.arcenciel-formationsbafa.com](http://www.arcenciel-formationsbafa.com)  
[contact@aec-animation.com](mailto:contact@aec-animation.com)

## **AROEVEN**

Association Régionale des Oeuvres  
Éducatives de Vacances de l'Éducation  
Nationale

BORDEAUX 33000  
13 rue du Dr Charles Nancel Pénard  
05 35 38 98 05  
[www.aroeven-bordeaux.fr](http://www.aroeven-bordeaux.fr)  
[bafa@aroeven-bordeaux.fr](mailto:bafa@aroeven-bordeaux.fr)

LIMOGES 87000  
13 rue François Chénieux  
05 55 11 40 05  
[www.aroeven-limousin.fr](http://www.aroeven-limousin.fr)  
[aroeven.limoges@ac-limoges.fr](mailto:aroeven.limoges@ac-limoges.fr)

POITIERS 86000  
29 rue Pierre de Coubertin  
05 49 45 24 34  
[www.aroeven-poitiers.fr](http://www.aroeven-poitiers.fr)  
[aroeven.poitiers@aroeven.fr](mailto:aroeven.poitiers@aroeven.fr)

## **CEMEA Nouvelle-Aquitaine Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active**

<https://cemea-formation.com>  
[secretariat@cemea-na.fr](mailto:secretariat@cemea-na.fr)

BORDEAUX 33000  
11 rue Permentade  
05 56 69 17 92

LIMOGES 87000  
23A boulevard Saint Maurice  
05 55 34 60 52

POITIERS 86000  
26 rue Salvador Allende  
05 49 88 07 61

## **CPCV Sud-Ouest**

38 rue Jean Pagès  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
09 77 62 49 05  
[www.jepassemonbafa.fr](http://www.jepassemonbafa.fr)  
[secretariat@cpcvaquitaine.org](mailto:secretariat@cpcvaquitaine.org)

## **EDUCATION ENVIRONNEMENT**

2 rue Pats  
64260 BUZY-EN-BÉARN  
05 59 21 06 60  
[www.education-environnement-64.org](http://www.education-environnement-64.org)  
[education.environnement.64@wanadoo.fr](mailto:education.environnement.64@wanadoo.fr)

## **ENEP**

Ecole Nationale d'Éducation Populaire  
ZA du Prouet  
51 rue de la Filature  
87350 PANAZOL  
05 55 06 06 20  
[www.enep.fr](http://www.enep.fr)  
[contact@enep.fr](mailto:contact@enep.fr)

Antenne Bordeaux :  
10 rue Jean Artus  
33000 BORDEAUX  
06 71 70 81 45  
Inscription en ligne : <http://enep.fr/bafa-nouvelle-aquitaine/>

## **EEDF**

Eclaireuses et Eclaireurs de France

BORDEAUX 33100

50 rue Giacomo Matteotti

05 56 86 41 57

<http://aquitaine.ecles.fr>

[aquitaine@eedf.asso.fr](mailto:aquitaine@eedf.asso.fr)

ROCHEFORT SUR MER 17300

37 rue du docteur Pujos

05 46 99 06 86

<https://www.eedf.fr/>

[poitou-charentes@eedf.fr](mailto:poitou-charentes@eedf.fr)

## **EEUDF**

Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France

15 rue Klock

92110 Clichy

01 55 46 90 35

<https://eeudf.org/>

[formation@eeudf.org](mailto:formation@eeudf.org)

## **FAMILLES RURALES NOUVELLE-AQUITAINE**

Parc d'activité Descartes

Avenue Gay Lussac

33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

05 56 51 93 65

<https://www.famillesrurales.org>

## **FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE**

Comité régional Nouvelle-Aquitaine

Maison régionale des sports

2 avenue de l'université

33400 TALENCE

05 57 22 42 00/ 06 63 52 90 53

<https://nvllaquitaine.fscf.asso.fr>

[ad.fsfc.aquitaine@gmail.com](mailto:ad.fsfc.aquitaine@gmail.com)

## **FOYERS RURAUX, UNION REGIONALE**

17 rue Guiraudé

33550 PAILLET

05 55 78 47 08

[www.bafa-bafd-foyersruraux.org](http://www.bafa-bafd-foyersruraux.org)

[urfr.aquitaine@mouvement-rural.org](mailto:urfr.aquitaine@mouvement-rural.org)

## **IFAC**

Institut de Formation, d'Animation et de Conseil

289 rue de Lille

Parc des Sports

47000 AGEN

05 53 96 23 20

[www.ifac.asso.fr](http://www.ifac.asso.fr)

Inscription en ligne : [ifac-formation.fr](http://ifac-formation.fr)

## **LEO LAGRANGE SUD-OUEST**

Délégation Aquitaine

54 avenue du Bédac

33700 MÉRIGNAC

05 57 02 08 01

[www.bafa-bafd.org](http://www.bafa-bafd.org)

[contact-mp@leolagrange.org](mailto:contact-mp@leolagrange.org)

## **LES FRANCAS**

Union Régionale des Francas de Nouvelle-Aquitaine

44-50 boulevard Georges V

33000 BORDEAUX

05 05 77 28 10

[www.franclas-na.fr](http://www.franclas-na.fr)

[www.bafa-lesfrancas.fr](http://www.bafa-lesfrancas.fr)

[contact@francas-na.fr](mailto:contact@francas-na.fr)

## **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE**

33 rue Saint-Denis

86000 POITIERS

05 49 88 88 29

[www.liguenouvelleaquitaine.org](http://www.liguenouvelleaquitaine.org)

[bafa-bafd@bafa-nouvelleaquitaine.org](mailto:bafa-bafd@bafa-nouvelleaquitaine.org)

## **MRJC**

Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne  
[www.mrjc.org](http://www.mrjc.org)

POITIERS 86000  
84 rue de la Mérigotte  
07 85 02 23 90  
[vienne@mrjc.org](mailto:vienne@mrjc.org)

MATHA 17160  
1 place du Docteur Pouget  
06 77 26 63 53  
[charentemaritime@mrjc.org](mailto:charentemaritime@mrjc.org)

BRESSUIRE 79300  
41 boulevard de la Goblechère  
06 07 44 35 88  
[deuxsevres@mrjc.org](mailto:deuxsevres@mrjc.org)

## **SGDF**

Scouts et Guides de France  
21-37 Rue de Stalingrad  
94110 ARCUEIL  
01 44 52 37 37  
<https://formation.sgdf.fr>

## **SCOUTS MUSULMANS DE FRANCE**

32 av. Jean Moulin, 31400 TOULOUSE  
05 61 52 93 69  
<https://scoutsmusulmans.fr/>

## **UCPA**

Union nationale des Centres sportifs de  
Plein Air  
2 rue Professeur Zimmerman  
69007 LYON  
09 88 77 78 78  
<https://ucpa.com>

## **UFCV**

Union Française des Centres de Vacances et  
de Loisirs  
<https://bafa.ufcv.fr>

BORDEAUX 33800  
12 rue Pierre Loti  
05 56 56 55 10  
[aquitaine@ufcv.fr](mailto:aquitaine@ufcv.fr)

LIMOGES 87000  
11 rue des Coopérateurs  
05 55 78 28 93  
[limousin@ufcv.fr](mailto:limousin@ufcv.fr)

POITIERS 86000  
51 Grand'Rue  
05 49 38 44 50  
[poitou-charente@ufcv.fr](mailto:poitou-charente@ufcv.fr)

## **VALT**

Vacances Animation Loisirs et Tourisme  
204 rue Mouneyra  
33000 BORDEAUX  
05 57 81 49 00  
[www.valt.com](http://www.valt.com)  
[contact@valt.com](mailto:contact@valt.com)



# LES AIDES FINANCIÈRES

Le BAFA et le BAFD sont des formations payantes. Il existe différentes aides, souvent cumulables, pour financer une partie ou la totalité de la formation.

La CAF, la Région Nouvelle-Aquitaine, les conseils départementaux ou encore la Mutualité Sociale Agricole (MSA) peuvent contribuer au financement.

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CAF

### Caisse Nationale

La CNAF peut attribuer une bourse pour financer le stage d'approfondissement ou de qualification du BAFA.

Il n'y a aucune condition de ressources pour bénéficier de cette aide. Par contre, la demande doit être effectuée dans un délai de 3 mois maximum suivant l'inscription à la session.

Le montant de la bourse est de :

- 91,47 € pour tous types de sessions, hors celles organisées à l'étranger ;
- 106,71 € pour les sessions « animation de la petite enfance ».

Les formulaires de demande sont disponibles auprès des organismes de formation et en téléchargement sur le site de la CAF : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### Caisses départementales

Certaines CAF attribuent des aides en complément de la bourse nationale.

#### CAF 16, 17, 19, 23, 79, 86, 87

Aide d'un montant 300 € pour une session de formation générale BAFA (avec hébergement) ou de 100 € (sans hébergement).

#### Conditions :

- être allocataire ou rattaché-e au dossier allocataire de ses parents ;

- avoir entre 17 et 25 ans ;
- être domicilié-e dans un de ces départements ;
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1 200 € ;
- signer un contrat d'engagement pour le suivi intégral de la formation ;
- ne pas être pris-e en charge à 100% par un employeur.

#### CAF 24

Aide d'un montant de 250 € pour le BAFA et pour le BAFD.

#### Conditions :

- être ressortissant-e du régime général ou assimilé-e ;
- avoir au moins un enfant à charge ou être à charge au sens des prestations sur le dossier de ses parents ;
- être bénéficiaire d'une prestation familiale ou du RSA, de l'AAH, de l'APL ;
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 622 €.

#### CAF 40

Aide d'un montant de 278 € pour la session de formation générale BAFA et de 247 € pour le stage d'approfondissement ou de qualification.

#### Conditions :

- être jeune allocataire ou parents allocataires CAF des Landes à caractère familial ;
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 723 € ;

## CAF 47

Aide d'un montant de 800 € pour le BAFA et de 400 € pour le BAFD.

### Conditions :

- être allocataire ou non s'engageant dans la formation et ne relevant pas du régime agricole ;
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 705 €.

## REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Aide d'un montant de 200 € pour le BAFA et de 400 € pour le BAFD.

### Conditions :

- avoir entre 17 et 30 ans ;
- être domicilié-e en Nouvelle-Aquitaine ;
- avoir un revenu fiscal inférieur à 9700 €.

Une attention particulière est portée aux jeunes effectuant ou ayant effectué un service civique dans les 6 mois précédents le dépôt de demande.

## RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction Jeunesse et Citoyenneté  
Aides aux brevets BAFA, BAFD, BNSSA  
Tél : 05 49 38 49 38

<http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>  
[bafa-bafd-bnssa@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:bafa-bafd-bnssa@nouvelle-aquitaine.fr)

## LES DEPARTEMENTS

### Département 16

Aide d'un montant de 200 € maximum pour le stage approfondissement BAFA.

### Conditions :

- être boursier-ère de l'Éducation Nationale ou demandeur-euse d'emploi, salarié-e ou stagiaire en formation professionnelle ;
- avoir une rémunération inférieure ou égale au SMIC.

Service des sports  
31 Boulevard Émile Roux  
CS 60 000  
16917 Angoulême Cedex 9  
Tél : 05 16 09 72 44  
<https://www.lacharente.fr>

### Département 40

Aide d'un montant de 200 € pour le BAFA et de 250 € pour le BAFD.

### Conditions :

- avoir entre 17 et 30 ans ;
- être domicilié-e dans les Landes ;
- réaliser ou justifier une mission de service civique, un service volontaire européen d'au moins 6 mois, un mandat de conseiller-ère départemental-e Jeune, un mandat au sein d'une Association Temporaire d'Enfant Citoyen (ATEC) ou d'une Junior Association.

23 rue Victor-Hugo  
40025 Mont-de-Marsan Cedex  
Tél : 05 58 05 40 40 poste 8506  
<http://www.land.es.fr>

### Département 64

Aide d'un montant de 200 € maximum pour le BAFA.

### Conditions :

- avoir entre 17 et 25 ans ;
- être domicilié-e dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- avoir effectué un service civique ou service volontaire européen d'au moins 6 mois, une mission jeune sapeur-pompier ou sapeur-pompier volontaire.

Pôle jeunesse - Kit autonomie  
Hôtel du département  
64 avenue Jean Biray  
64058 PAU CEDEX 9  
Tél : 05 59 11 43 57  
<http://www.le64.fr>

## Conseil départemental 87

### Pour le BAFA

QF inférieur ou égal à 400 € :

- stage de base et perfectionnement avec session « petite enfance » ou « adolescence » : 200 €
- stage de perfectionnement : 125 €

QF strictement supérieur à 400 € et inférieur ou égal à 769 € :

- stage de base et perfectionnement avec session « petite enfance » ou « adolescence » : 150 €
- stage de perfectionnement : 75 €

### Pour le BAFD

QF inférieur ou égal à 400 € :

- stage de formation générale : 230 €
- stage de perfectionnement : 155 €

QF strictement supérieur à 400 € et inférieur ou égal à 769 € :

- stage de formation générale : 180 €
- stage de perfectionnement : 105 €

Pôle culture, vie associative, tourisme

Mission jeunesse - vie associative

11 Rue François Chénieux

CS 83112

87031 LIMOGES CEDEX 1

Tél : 05 44 00 14 68

<http://www.haute-vienne.fr>

## MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

### MSA des Charentes

Aide d'un montant de 200€ pour la formation générale et 200€ pour le stage d'approfondissement BAFA sans conditions de ressources.

Condition :

- être allocataire MSA Charente ou Charente-Maritime.

Service ASS (Action Sanitaire et Sociale)  
1 bd de Vladimir - CS 60000 17106 SAINTES  
CEDEX

Tél : 05 46 97 50 78 / 05 46 97 50 76

05 46 97 50 79

<https://charentes.msa.fr>

### MSA du Poitou

Aide d'un montant de 140 € à 200 € par session BAFA (formation générale et approfondissement) selon le quotient familial.

Conditions :

- être affilié-e à la MSA Vienne ou Deux-Sèvres en prestations familiales ;
- avoir entre 17 et 25 ans et être considéré-e à charge.

37 rue du Touffenet

86042 POITIERS CEDEX

Tél : 05 49 43 86 79

<https://poitou.msa.fr>

### MSA Sud Aquitaine

Aide d'un montant de 260 € pour la formation générale BAFA et 210 € pour le stage d'approfondissement sans conditions de ressources.

Condition :

- être allocataire MSA Landes ou Pyrénées Atlantiques en prestations familiales.

70 rue Alphonse Daudet

40280 SAINT PIERRE DU MONT

Tél : 05 58 06 89 86

<https://sudaquitaine.msa.fr>

## AUTRES AIDES

Certains organismes (municipalités, centres de loisirs, comités d'entreprises, missions locales...) peuvent, sous certaines conditions, attribuer des aides financières. Renseignez-vous directement auprès de leurs services.

BAFA, BNSSA, BAFD

17

30 ans

150 à 400  
€€€\*

pour vous aider pour votre brevet

BAFA • BNSSA • BAFD



+ d'infos sur :

JEUNES.NOUVELLE-AQUITAINE.FR

\*SOUS CONDITION DE RESSOURCES



jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

Conception : Région Nouvelle-Aquitaine - © Adobe Stock - MAFS2022

# LE RÉSEAU INFO JEUNES NOUVELLE-AQUITAINE

Le réseau Info Jeunes accueille et informe les jeunes de 15 à 35 ans pour répondre à toutes les questions concernant les études, le logement, la recherche d'emploi, les départs à l'étranger, la vie quotidienne, les aides financières... Venez nous rencontrer ! Pour trouver la structure la plus proche de chez vous, rendez-vous sur [infojeunes-na.fr](http://infojeunes-na.fr).

## Site de Bordeaux

125 cours Alsace Lorraine  
33 000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 56 00 56  
[bordeaux@crijna.fr](mailto:bordeaux@crijna.fr)

## Site de Limoges

Carré Jourdan  
13 cours Jourdan  
87 000 LIMOGES  
Tél. 05 55 100 800  
[limoges@crijna.fr](mailto:limoges@crijna.fr)

## Site de Poitiers

45 place Charles de Gaulle  
86 000 POITIERS  
Tél. 05 49 60 68 68  
[poitiers@crijna.fr](mailto:poitiers@crijna.fr)

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux :**



Une édition réalisée par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine